

Modification du contrat de fonds

Pictet CH

Pictet Asset Management SA | 13 septembre 2024

Il est porté à la connaissance des porteurs de parts que Pictet Asset Management SA, en sa qualité de direction de fonds, ainsi que Banque Pictet & Cie SA, en sa qualité de banque dépositaire, ont décidé de procéder aux modifications suivantes du contrat de fonds:

§6. Parts et classes de parts §6, ch. 6

La catégorie de classe de parts « T4 » est créée comme suit :

Classes de parts de catégorie « T4 »

- A. Les parts des classes de la catégorie « T4 » sont accessibles sur demande exclusivement aux investisseurs qui investissent par l'intermédiaire de la plateforme « Mosaic » de Goldman Sachs.
- B. Les classes existantes au sein de cette catégorie sont les suivantes :
 - T4, T4 dy

§19. Rémunérations et frais accessoires à la charge de la fortune du fonds

La classe de part T4 est ajoutée comme suit au tableau de rémunération du compartiment Short Term Money Market USD:

16. Pictet CH - Short-Term Money Market USD

	COMMISSIONS DE LA DIRECTION DE FONDS	COMMISSIONS DE LA BANQUE DEPOSITAIRE
Classe de part	Commission d'administration, taux annuel	Commission de gestion, taux annuel
T4, T4 dy	0.05% maximum	0.12% maximum
		Commission de garde, taux annuel
		0.05% maximum

§23.

Le ch. 3 de l'art. 23 du contrat de fonds se lit désormais comme suit:

« La direction de fonds publie les prix d'émission et de rachat de parts ou la valeur nette d'inventaire [soit une valeur nette d'inventaire modifiée (« swung » VNI) par l'application du Swinging Single Pricing selon le §16,

chiffre 8 pour les classes de parts de catégories « I », « J », « P », « R », « F », « D2 » et « T4 »], avec la mention « commissions non comprises » de toutes les classes de parts à chaque émission ou rachat de parts dans les médias imprimés ou électroniques mentionnés dans le prospectus. »

Lors de l'approbation du contrat de fonds, la FINMA vérifie exclusivement les dispositions au sens de l'art. 35a al. 1 let. a-g OPCC et établit leur conformité légale.

Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement auprès de la direction de fonds ainsi qu'auprès de la banque dépositaire un exemplaire du nouveau contrat de fonds.

Genève, le 13 septembre 2024

La direction de fonds
Pictet Asset Management SA
60, rte des Acacias
1211 Genève 73

La banque dépositaire
Banque Pictet & Cie SA
60, rte des Acacias
1211 Genève 73

